

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : **Green IT – vers un numérique plus sobre en matières premières et en énergie**
Initiant-e(-s) : Angélique Chatton et consorts

Dans le contexte de l'impact environnemental croissant du secteur du numérique, il est demandé à la Municipalité d'expliquer les démarches prises par au niveau de la Ville pour limiter l'impact environnemental de ses services et outils numériques.

L'empreinte du numérique sera multiplié par un facteur de 2 à 3 entre 2010 et 2025¹:

- Émission de gaz à effet de serre: x 3.1
- Consommation en eau: x 2.4
- Consommation de matières premières: x 2.1
- Consommation électrique: x 2.7

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans l'impact environnemental global. Sa part dans les émissions de gaz à effet de serre a augmenté de moitié entre 2013 et 2018, passant de 2.5% à 3.7% du total des émissions mondiales².

Le Green IT adresse la question de l'impact environnemental du numérique. Il propose notamment des solutions pour limiter les émissions et l'utilisation des matières premières.

Limiter l'utilisation de matières premières :

- En augmentant la durée de vie des équipements informatiques. La fabrication des équipements étant la principale source d'impacts (entre 30 et 76 % de l'empreinte environnementale du numérique mondial³). Une prolongation d'utilisation de trois ans de tous les smartphones et ordinateurs portables de Suisse représenterait une économie de 193'000 tCO₂eq³ soit l'équivalent des émissions de l'administration communale lausannoise sur 1.5 ans⁴.
- De manière indirecte et comme moyen d'atteindre le point précédent, en allongeant la durée de vie des logiciels en favorisant les logiciels libres. En effet, la puissance de calcul des ordinateurs doublant environ tous les 18 mois (loi empirique de Moore), on constate que les logiciels propriétaires deviennent plus énergivores au fil des mises à jour et rendent obsolètes les appareils plus anciens par manque de puissance. Ce qui est moins le cas des logiciels libres.
- En recyclant les anciennes machines et en valorisant les matériaux qui les composent au travers de filières certifiées.

Limiter la consommation énergétique lors de l'utilisation des appareils en ne renouvelant le parc informatique qu'avec du matériel à haute efficacité énergétique. Ceci est d'autant plus d'actualité dans le contexte du risque de pénurie d'électricité annoncé par le Conseil fédéral en octobre 2021.

Conclusions :

¹<https://www.greenit.fr/etude-empreinte-environnementale-du-numerique-mondial/#volution-de-2010--2025>

²https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/10/R%C3%A9sum%C3%A9-aux-d%C3%A9cideurs_Pour-une-sobri%C3%A9t%C3%A9-num%C3%A9rique_Rapport_The-Shift-Project.pdf

³<https://www.greenpeace.ch/fr/publication/82288/repercussions-ecologique-duree-utilisation/>

⁴Chapitre 4.2, Bilan des émissions de gaz à effet de serre de Lausanne, 2020

Conseil communal de Lausanne

Les questions suivantes sont posées à la Municipalité :

- Dans le cadre de sa transformation numérique, la ville de Lausanne souhaite se doter de différentes technologies : Big data et traitement analytique, intelligence artificielle, automatisation des processus robotisés, objets connectés, capteurs/senseurs, réalité augmentée pour sa transformation numérique. Dans le contexte énergétique actuel, comment la ville s'assure-t-elle que sa transformation numérique n'engendrera une augmentation massive de sa consommation énergétique ? S'est-elle fixée un budget de consommation énergétique maximal pour sa transformation ? Envisage-t-elle d'appliquer des principes de sobriété numérique dans l'ensemble de ses activités (par ex. en privilégiant des alternatives aux outils numériques lorsque cela est possible) ?
 - D'autre part, comment la question du Green IT est-elle adressée au sein des sociétés dont la Ville est actionnaire majoritaire ? Plus spécifiquement y a-t-il une démarche de réduction de la consommation d'énergie du parc informatique ? Y a-t-il la volonté de prolonger la durée de vie des appareils et d'améliorer les pratiques en matière d'élimination ?
 - En ce qui concerne le parc d'imprimante de l'administration communale, combien d'imprimantes sont actuellement en service ? Est-il prévu d'en réduire le nombre ? Est-ce que la Ville sensibilise ses collaboratrices et collaborateurs aux bonnes pratiques d'impression ?
-

Lausanne, le 9 septembre 2022
CHATTON

Mme Angélique

Signataire(s) :

M. Eric BETTENS



M. Daniel CURNIER

